PRÉFET
DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORONAVIRUS – COVID 19 : L'AIN POUR L'AUTRE, ICI C'EST L'AIN SOLIDAIRE

Bourg-en-Bresse, le 24 mars 2020

Pour faire face, collectivement, à la crise sanitaire du COVID-19, le président de la République a appelé les Français à « inventer de nouvelles solidarités ». Dans ce cadre, le Gouvernement a lancé le week-end dernier la Réserve civique - Covid 19 http://jeveuxaider.gouv.fr/, afin de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps, pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise (inscription sur le site : https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/)

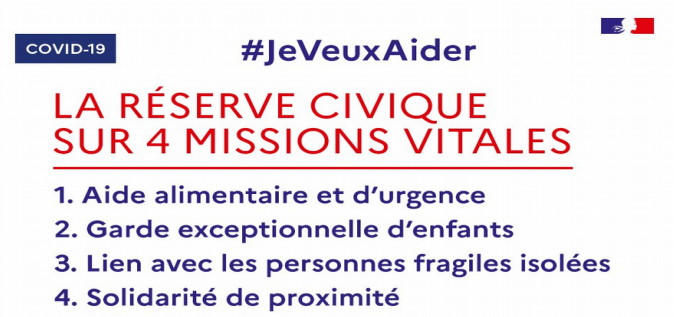

Le **préfet de l'Ain et le président du conseil départemental** ont pris l'initiative de réunir plusieurs associations de solidarité de l'Ain afin de décliner cet appel à la solidarité au niveau de notre département.

Sous le label «**Ici c'est l'Ain « solidaire** » **L'Adsea, Alfa 3A, l'Arpag, la Banque alimentaire, la Cimade, la Fédération des centres sociaux, la Croix rouge, Emmaüs, JRS Welcome, le Secours catholique, le Secours populaire, les Restos du cœur, Tremplin**, unissent leurs forces vives et leurs équipes de bénévoles pour des actions coordonnées au service des personnes les plus précaires et les plus fragiles en ce temps de pandémie.

Nous avons besoin de vous, de vous tous, nombreux, pour mettre en application cette volonté commune, cette attention à celles et ceux d'entre nous qui ne disposent pas du nécessaire vital, qui sont démunis, isolés, qui souffrent de solitude.

Vous êtes jeunes, vous avez moins de 70 ans. Vous ne souffrez d'aucune pathologie chronique et vous êtes prêts à mettre à disposition de cet enjeu quelques heures de votre temps. Vous pouvez prendre votre part à la continuité de l'aide alimentaire sur tout le département. Dans cette situation de confinement nécessaire, chacune et chacun doit pouvoir disposer des denrées de première nécessité, se faire livrer des médicaments.

Bureau de la communication interministérielle
Tél. : 04 74 32 78 33 / 66
24/7 : 04 74 32 30 00
Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
@Prefet01
www.ain.gouv.fr

PRÉFET
DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Cet appel s'adresse également à tous ceux qui ne souhaitent pas participer à des actions en dehors de leur domicile, par exemple pour apporter une présence, même téléphonique, aux personnes seules ou en détresse psychologique.

Vous êtes prêts à donner de votre temps pour garder à titre exceptionnel des enfants de soignants ou de personnel de l'aide sociale à l'enfance.

Nos associations ont besoin de votre appui.

Il vous suffit d'indiquer les missions sur lesquelles vous êtes prêts à vous mobiliser.

Le collectif d'associations en coordination avec l'État et le conseil départemental vous proposera des actions prioritaires, sur notre territoire départemental, au bénéfice de celles et ceux qui ont besoin de notre solidarité.

Soyons créatifs, inventons une solidarité qui respecte les règles de confinement et les mesures barrières, car la première des solidarités est d'empêcher le virus de se propager, de protéger nos concitoyens et nos soignants.

Les dispositifs plus concrets vous seront présentés à l'occasion de prochaines communications.

Venez nous rejoindre, nombreux.